Qui parle ? Paroles, écrits et pouvoirs des femmes dans la Révolution française

Journées d'études, Grenoble, jeudi 3 juin 2027 (14 h-18 h) et vendredi 4 juin 2027 (9 h 30-18 h)

Avec le soutien de la Ville de Grenoble, de l'Université Grenoble Alpes et de la Commission internationale d'histoire de la Révolution française.

Ces journées constituent la quatrième édition d'un cycle consacré au rôle et à l'agentivité des femmes en Révolution, après le matrimoine (2024), l'environnement (2025) et la citoyenneté (2026). Elles se tiendront à Grenoble à quelques jours de la commémoration de la Journée des Tuiles (7 juin 1788). Les recherches récentes ont redonné aux herbières leur place dans cette journée insurrectionnelle. Mais que savons-nous de ce qu'elles ont dit, et que reste-t-il de leurs paroles ?

L'histoire des femmes et du genre, comme les approches « au ras du sol », ont renouvelé notre connaissance de la participation des femmes aux événements. Reste cependant une difficulté : les femmes ont parlé, mais leurs mots nous parviennent souvent par la plume d'autres qu'elles. Les archives judiciaires et policières nous transmettent une parole déjà mise en forme par la procédure, découpée par les questions du juge ou du commissaire. Les lettres, les journaux et les mémoires ne livrent pas davantage un témoignage transparent : l'expérience s'y trouve déjà reconstruite. Il ne suffit donc pas de retrouver des voix oubliées. Encore faut-il comprendre les circonstances dans lesquelles elles se sont exprimées, ce que l'on a voulu en retenir et ce qui nous échappe.

La question est aussi politique. À l'heure où le peuple devient souverain, qui peut prétendre parler en son nom ? Les femmes prennent part aux débats, adressent des pétitions, interviennent dans la rue, les clubs ou la presse. Elles ne parlent pourtant ni d'une seule voix ni au nom des mêmes intérêts, et leurs moyens d'agir diffèrent profondément selon leur condition, en métropole comme dans les colonies. Comment font-elles reconnaître leur parole dans un ordre politique qui leur conteste largement le droit de participer au pouvoir ? Et comment utilisent-elles, parfois contre ceux qui les ont proclamés, les principes mêmes de la Révolution ?

Certaines femmes ont enfin entrepris de raconter les événements, d'en discuter les causes et d'en écrire l'histoire. De la parole saisie dans les archives au récit destiné à la postérité, se pose alors la question de l'autorité des femmes à témoigner, à juger et à transmettre une interprétation de la Révolution, en France, dans les colonies et au-delà des frontières. L'enjeu de ces journées est de se demander ce que leurs paroles et leurs écrits nous obligent à reconsidérer de la Révolution française elle-même.

Axe 1. Entendre les paroles des femmes : les voix à l'épreuve des archives

Que reste-t-il des paroles des femmes ordinaires dans les archives de la Révolution ? Elles surgissent au détour d'un interrogatoire, d'un procès-verbal de police ou d'une délibération d'assemblée, mais nous parviennent le plus souvent à travers les mots de ceux qui les ont consignées. Dans le prolongement des *Subaltern Studies* et des recherches sur le traitement des pétitions révolutionnaires, il importe de comprendre comment ces paroles ont été recueillies et ce que les procédures administratives ou judiciaires en ont fait. Les pétitions dictées, les suppliques et les adresses collectives invitent également à reconsidérer la frontière entre oral et écrit. Le problème se pose en particulier dans les colonies, où l'esclavage, les hiérarchies de couleur et les médiations linguistiques compliquent encore l'accès aux paroles des femmes. Jusqu'où peut-on retrouver, derrière ces archives, leurs expériences et leurs initiatives, sans leur prêter des mots qui ne sont peut-être pas les leurs ?

Axe 2. Prendre la parole, intervenir en Révolution : langages et pouvoirs

La Révolution multiplie les occasions de prendre publiquement la parole, sans pour autant reconnaître aux femmes une égale légitimité pour le faire. Elles interviennent pourtant dans les débats par des pétitions, dans la presse, dans les clubs ou dans la rue. Leurs engagements ne se

réduisent ni à la revendication des droits politiques ni à une cause commune. Révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, femmes du peuple ou des élites, en métropole comme dans les colonies, elles défendent des intérêts parfois opposés. Au nom de quoi prétendent-elles se faire entendre ? De leur condition de mères ou d'épouses, de leur métier, de leur religion, ou des principes mêmes de la souveraineté populaire ? La question engage les contradictions de l'universalisme révolutionnaire, mais aussi la manière dont les femmes ont pu faire reconnaître leur parole, malgré les interdictions et les formes de répression qui la frappent.

Axe 3. Écrire et se raconter en Révolution : correspondances, journaux et mémoires
Rosalie Jullien écrit à son mari et à ses fils, la duchesse d'Elbeuf consigne lettre après lettre son hostilité à la Révolution, Marie-Victoire Monnard, issue d'un milieu populaire, revient bien des années après sur sa jeunesse pendant la Révolution. Ces écrits du for privé montrent la Révolution telle qu'elle entre dans les maisons et dans les familles. Que change-t-elle à la manière d'écrire et de se dire ? Où passe la frontière entre l'intime et le politique quand une lettre peut être ouverte, saisie ou lue à haute voix ? Encore fallait-il savoir et pouvoir écrire : l'inégal accès à l'écriture pèse sur ce que nous pouvons connaître des expériences féminines. Les textes rédigés longtemps après les événements posent d'autres questions, notamment celle du travail de la mémoire. Reste aussi à savoir ce que les descendants et les éditeurs ont fait de ces écrits avant leur publication. Les lettres de l'émigration, comme celles qui circulent entre la métropole, les colonies et l'étranger, montrent enfin comment la Révolution se vit et se raconte au-delà des frontières françaises.

Axe 4. Écrire l'histoire de la Révolution française : témoins, chroniqueuses et historiennes
Certaines femmes ont entrepris d'écrire l'histoire de la Révolution, parfois alors même que les événements se déroulaient. Chroniques, mémoires, journaux, récits de voyage : ces textes empruntent à des genres différents, sans toujours revendiquer le statut d'œuvre historique, mais avec l'ambition de rendre compte de l'événement pour un public. De Germaine de Staël à Helen Maria Williams, sans oublier Louise de Kéralio, historienne devenue journaliste révolutionnaire, les parcours sont divers. Quelles autres autrices mériteraient d'être redécouvertes ? Comment construisent-elles leurs récits, établissent-elles les faits et justifient-elles leurs interprétations ? Il conviendra aussi d'étudier la réception et la postérité de ces œuvres, en particulier pour les femmes étrangères qui ont observé la Révolution française et pour celles qui ont écrit depuis les colonies. Écrire l'histoire de la Révolution permettait-il aux femmes de revendiquer une autorité qui leur était contestée dans la vie politique ?

Les propositions de communication, en français ou en anglais, doivent comprendre un titre et un résumé de 2 000 à 3 000 signes, accompagnés d'une courte notice biobibliographique. Elles sont à adresser au plus tard le 30 janvier 2027 à l'adresse suivante :

clarisse.coulomb@univ-grenoble-alpes.fr
pierreserna@wanadoo.fr

Comité scientifique et d'organisation

Clarisse COULOMB, maîtresse de conférences HDR en histoire moderne, Université Grenoble Alpes, LARHRA.
Brigitte DIONNET, docteure en histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC.
Jean-Loup KASTLER, docteur en histoire, chercheur associé à l'IHMC (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'université de Genève).
Erica Joy MANNUCCI, professeure d'histoire moderne, Université de Milan-Bicocca (Italie).
Pierre SERNA, professeur d'histoire moderne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRJS
Serge SLAMA, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes, CRJ.